

Association Le Terreau Quai du Seujet 32 1201 Genève

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 OCTOBRE 2019 PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS

Art. 1 Dénomination, siège, principes fondateurs

ancien: "Il est constitué sous le nom Association Le Terreau..."

nouveau: "Il est constitué sous le nom Le Terreau, association des habitants de Saint-Gervais-Seujet-Voltaire..."

## Art.3 Mission

## nouveau:

art. 3.3 De mettre en œuvre des formations et stages destinés à l'insertion des jeunes

#### nouveau:

art.3.4 De traiter des questions liées à l'espace public, aux espaces verts, à la mobilité et à la sécurité des piétons dans le quartier

### Art.12 Fonctionnement et validité de l'association

art.12.4

ancien:

Pour toutes les questions financières, la signature de 2 membres du comité directeur est requise.

#### nouveau:

Pour toutes les questions financières, la signature d'au moins 1 membre du comité directeur est requise.

Le comité

Genève, 6 octobre 2019